

lité de l'élu, ils seraient fatalement conduit à élire un cardinal italien, ce candidat étant celui qui les divise le moins. Par conséquent les craintes italiennes sont parfaitement chimériques. Le successeur de Pie X sera un cardinal italien, et il n'y a pas de doute à ce sujet, quelle que soit la composition qu'offrirait alors le Sacré-Collège. La seule chance qu'il y aurait d'avoir un pape étranger serait que la situation politique de l'Italie s'accroûtât tellement à gauche que le pape ne pût vivre en paix au Vatican. Or actuellement cette situation, qui reste toujours dans l'ordre des futurs contingents, n'est point probable, au contraire.

Dans les nominations des nouveaux cardinaux, les Canadiens doivent se réjouir de celle de l'archevêque de Québec. Je n'ai point à faire l'éloge du prélat. Il veut bien m'honorer de son amitié, et d'ailleurs il est tellement connu et apprécié de tous que le louer serait porter, suivant le vieux proverbe français, de l'eau à la rivière. Mais il y a une considération à mettre en relief. Lors de la nomination du cardinal Taschereau, on pouvait se demander si c'était une mesure transitoire ou l'amorce d'une situation définitive donnant au Canada un cardinal, comme les autres pays catholiques en ont, d'après l'usage, un certain nombre.

La nomination de Mgr Bégin est l'amorce d'une situation nouvelle et le Canada aura désormais un cardinal. C'est en effet un pays important, où les catholiques pourraient servir d'exemple à bien d'autres. Il a donné au Saint-Siège de grandes consolations et les petites difficultés qui ont pu surgir n'ont jamais été graves, grâce à l'union étroite des évêques entre eux et à leur union au Siège Apostolique. Et le chapeau de cardinal, qui voyagera peut-être de Québec à Montréal, à Ottawa ou ailleurs, sera une juste récompense de ce que les Canadiens catholiques, leur clergé, leurs évêques, ont fait pour l'Eglise.